

11, rue du Château
L-6922-BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 3A/2024/3736/174)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministre du Travail, N°: 3A/2024/3736/174 du 22 octobre 2024, Monsieur Aloyse Mallinger est autorisé à procéder à l'exploitation monte-escalier à Mensdorf, 5, rue de Beyren.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 6 novembre 2024.
Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a horizontal line.